

## I. Informations sur AI Securicash

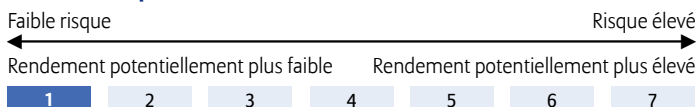
Ce fonds d'investissement interne de la branche 23 est commercialisé par Allianz Benelux s.a. dans les produits Allianz Invest et Plan for Life +. Le document d'informations clés, le document d'informations précontractuelles supplémentaires et le document d'informations spécifiques de ce fonds sont disponibles gratuitement chez votre courtier en assurances et sur [www.allianz.be](http://www.allianz.be).

### Politique d'investissement

Les avoirs du fonds d'investissement interne sont investis à 100% dans le Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français **Allianz Securicash SRI**.

La politique d'investissement du FCP vise à offrir une performance proche de l'indice EONIA. En cas de très faible niveau des taux d'intérêt du marché monétaire, le rendement dégagé par le FCP pourrait ne pas suffire à couvrir les frais de gestion financière et le FCP verrait sa valeur baisser de manière structurelle.

### Classe de risque



### Période de détention recommandée

3 mois

### Date de création

17/03/2014

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce fonds par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Le fonds investit sur les marchés financiers et utilise des techniques et des instruments qui sont sujets à des variations, ce qui peut engendrer des gains ou des pertes.

Le fonds présente un niveau de risque faible dû à ses investissements composés, en majorité, d'instruments du marché monétaire de l'Union Européenne, libellés en euros, de durée de vie inférieure à 3 mois et de haute qualité.

### Performance (%)<sup>1</sup>

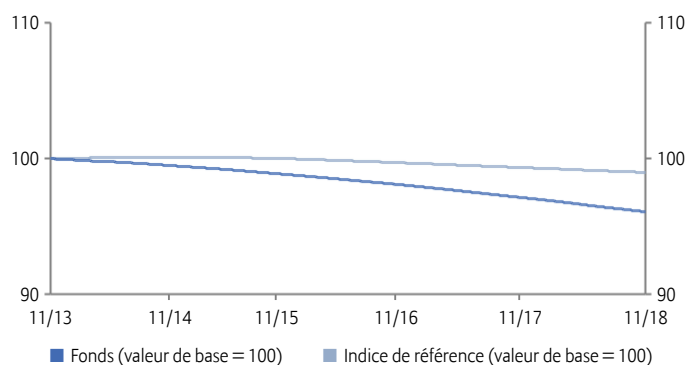
	Depuis 1/1	1 mois	3 mois	6 mois	1 an	3 ans	3 ans p.a.	5 ans	5 ans p.a.	2013	2014	2015	2016	2017	VNI
Fonds	-1,02	-0,10	-0,20	-0,51	-1,12	-1,71	-0,57	–	–	–	–	-0,60	0,00	-0,61	9,75 €
Indice de référence	-0,34	-0,03	-0,09	-0,18	-0,37	-1,03	-0,35	–	–	–	–	-0,11	-0,32	-0,36	

## II. Informations sur ALLIANZ SECURICASH SRI

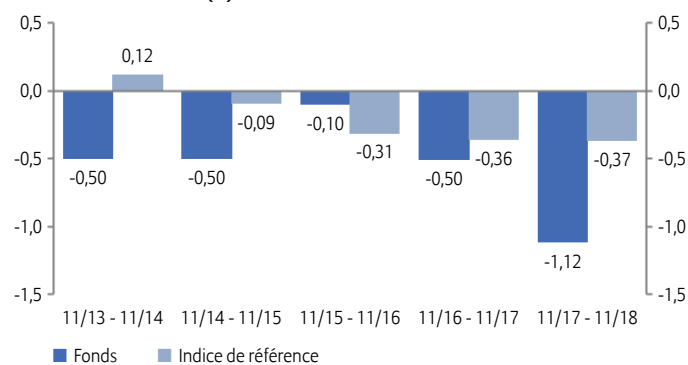
### Performance (%)<sup>2</sup>

	5 ans	5 ans p.a.	2013	2014
Fonds	-3,91	-0,80	-0,58	-0,50
Indice de référence	-1,01	-0,20	0,09	0,10

### Evolution VNI sur 5 ans<sup>2</sup>



### Performance annuelle (%)<sup>2</sup>



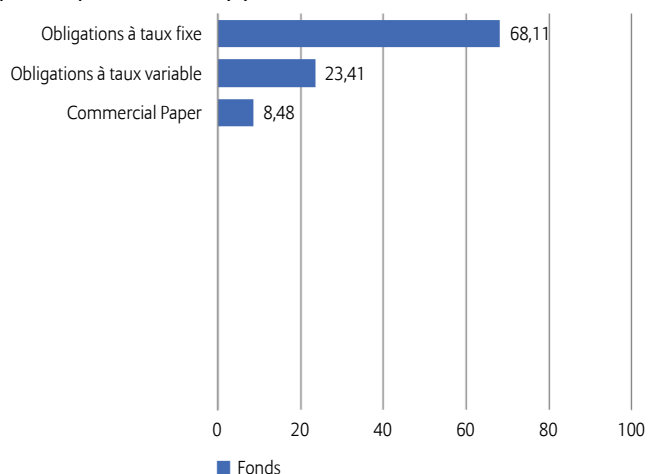
### Indicateurs de risque/return\*

	3 ans	5 ans
Active Return (%)	-0,61	-0,60
Alpha (%)	0,00	-0,05
Bêta	2,72	1,09
Coefficient de corrélation	0,75	0,88
Ratio d'information	-16,81	-17,89
Ratio de Sharpe	-13,43	-8,59
Ratio de Treynor	0,00	-0,01
Tracking error (%)	0,04	0,03
Volatilité (%)	0,04	0,07

\* Ces indicateurs et autres termes financiers sont expliqués dans notre glossaire. Les notes de bas de page sont reprises à la troisième page de chaque fiche de fonds.

## Structure du portefeuille

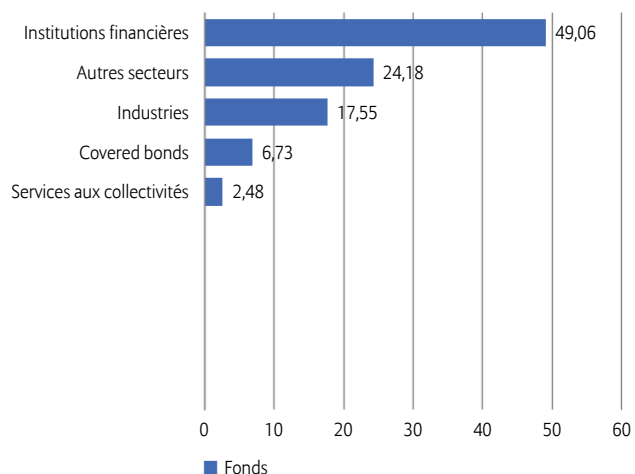
### Répartition par classe d'actif (%)



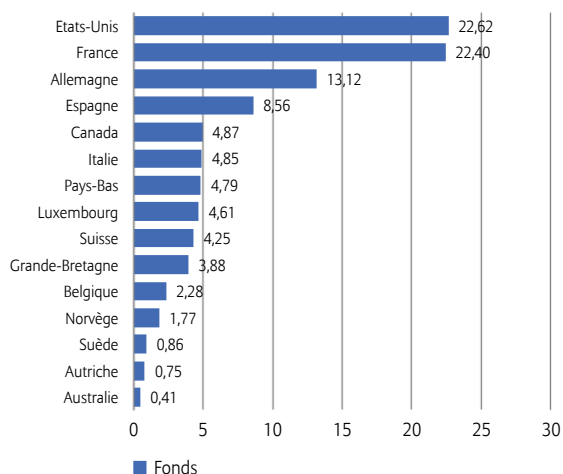
### Principaux titres (en % de la VM et hors liquidités & Repo)

COMMERZBANK AG	516,57
PURPLE PROTECTED	417,49
BANQ FED CRED MUTUEL	390,73
CREDIT SUISS LONDON	384,71
SANTANDER CONSUMER	382,34
CITIGROUP INC	370,17
ENEL FINANCE INTERNA	362,18
GOLDMAN SACHS GROUP	349,99
GENERAL ELECTRIC CO	332,65
<b>Total</b>	<b>3506,83</b>

### Répartition sectorielle (%)



### Répartition géographique (%)



## Opportunités

- + Un placement court terme peu risqué qui présente historiquement une faible volatilité et un univers d'investissement de notation minimum A-2 de la Communauté européenne.
- + La sélection de titres du marché monétaire en euros repose sur la prise en compte de critères financiers et de critères d'investissements socialement responsables.
- + La stratégie de gestion a pour but de limiter l'exposition du fonds au risque de taux et au risque de crédit.

## Risques

- Risque de crédit : si l'émetteur fait défaut, le coupon et/ou le nominal des actifs risque de ne pas être intégralement payé, leur valeur baissant, celle de l'OPC s'en trouve diminuée.
- Risque sectoriel de taux : l'univers de taux étant très large, certains segments sont plus volatils que d'autres.
- En cas de très faible niveau des taux d'intérêt du marché monétaire, le rendement dégagé par l'OPCVM ne suffirait pas à couvrir les frais de gestion et celui-ci verrait sa valeur liquidative baisser de manière structurelle.

## Informations clés du fonds sous-jacent

Indice de référence	EONIA
Société de gestion	Allianz Global Investors GmbH
Date de création	09/06/2003



## Gestionnaire de fonds

Vincent Tarantino  
(depuis le 10/06/2003)

## Commentaire du gestionnaire

Comme le mois dernier, c'est à nouveau le « triptyque » macroéconomique, défini par le développement sur le budget italien, les négociations européennes sur le Brexit et par la guerre commerciale sino-américaine, qui a nourri l'inquiétude des investisseurs et par conséquent une importante volatilité sur les marchés financiers durant ce mois de novembre.

En Europe, les évolutions politiques liées au Brexit et à l'Italie ont continué à dominer l'actualité.

Du côté de l'Italie, la Commission européenne a, comme prévu, rejeté le projet du budget italien 2019 et a fait un premier pas vers la réouverture d'une procédure de déficit excessif à l'encontre du pays.

En ce qui concerne le Brexit, un accord de principe a été trouvé le 22 novembre par le Royaume-Uni et l'Union Européenne sur une déclaration politique conjointe concernant leur futur.

Néanmoins, les doutes persistent sur une approbation de l'accord par le parlement britannique.

Quant à la guerre commerciale entre la Chine et les Etats-Unis, les 2 dirigeants se sont mis d'accord sur une suspension de 90 jours sur les droits de douanes sur les produits chinois importés lors de leur rencontre au dernier sommet du G20. Pour autant, la Chine n'a pas détaillé les mesures susceptibles d'être mises en œuvre et Donald Trump a continué de souffler le froid à coups de tweets.

Des doutes persistent auprès des investisseurs sur ce cessez-le-feu et sur l'éventualité d'un réel accord.

A cela s'ajoute l'orientation de la future politique monétaire menée par la banque centrale européenne. La sortie de l'assouplissement quantitatif et le réinvestissement des titres arrivant à maturité, notamment, restent une source d'inquiétudes pour le marché.

A noter également qu'en cette période proche de la fin d'année où habituellement les teneurs de marchés réduisent fortement leurs positions, nous pouvons observer une baisse importante de la liquidité ainsi qu'une dégradation significative des titres secondaires sur le marché monétaire.

L'Eonia est resté stable autour de -0,36% et les Euribor 3 mois et 12 mois ont fixé en moyenne respectivement à -0,316% et -0,148% sur le mois.

## Remarques importantes

- Le document d'informations clés, le document d'informations précontractuelles supplémentaires, le document d'informations spécifiques, les conditions générales, le règlement de gestion et le dernier rapport mensuel sont gratuitement disponibles chez votre courtier en assurances et sur [www.allianz.be](http://www.allianz.be) sous Documents. Lisez-les attentivement.
- Aucun montant minimum de versement n'est exigé par fonds. Le versement initial sur le contrat Allianz Invest doit être au moins égal à 6.200 euros. Vous pouvez effectuer des versements complémentaires à partir de 1.250 euros. Les versements planifiés sur le contrat Plan for Life + doit être au moins égal à 600 euros par an, 300 euros par semestre, 150 euros par trimestre ou 50 euros par mois. La durée est libre avec un minimum de 5 ans. Le contrat peut être sans terme.
- Allianz ne garantit pas le remboursement du capital, ni la valeur et l'évolution des unités. Le risque financier est entièrement supporté par le preneur d'assurance.
- La valeur des unités peut être consultée sur [www.allianz.be](http://www.allianz.be) sous Valeurs d'inventaire et calcul du rendement/Fonds d'investissement (Branche 23) et dans l'Echo et De Tijd.
- Le droit belge est applicable et l'Etat d'origine de la compagnie d'assurances est la Belgique.
- Sans préjudice de la possibilité d'intenter une action en justice, vous pouvez adresser toute plainte au sujet du contrat à :  
- l'Ombudsman des Assurances, Square de Meeûs 35 à 1000 Bruxelles, tél. : 02/547.58.71, fax : 02/547.59.75, [info@ombudsman.as](mailto:info@ombudsman.as),  
- Allianz Benelux s.a. par mail à [plaintes@allianz.be](mailto:plaintes@allianz.be) ou par fax au 02/214.61.71 ou par lettre à Allianz Benelux s.a., 10RSGL, Rue de Laeken 35 à 1000 Bruxelles.

<sup>1</sup> Les frais directement imputés au fonds sont inclus dans la valeur nette d'inventaire (VNI) ainsi que dans la performance. Ce sont des performances brutes qui ne tiennent pas compte des frais d'entrée et de sortie, ni de la taxe sur les primes calculée sur le contrat. Ces performances passées ne sont pas un indicateur fiable des résultats futurs.

<sup>2</sup> Les rendements ont été calculés sur base des performances réalisées par le fonds sous-jacent, après déduction des frais de gestion imputés au contrat. Ce sont des performances brutes qui ne tiennent pas compte des frais d'entrée et de sortie, ni de la taxe sur les primes calculée sur le contrat. Ces performances passées ne sont pas un indicateur fiable des résultats futurs.

Le fonds dans lequel le fonds d'investissement interne investit, est géré par Allianz Global Investors GmbH, France Branch, société de Gestion de Portefeuille agréée par la Bundesanstalt für Finanzdienstleistungsaufsicht. GmbH aux capitaux propres de 49.900.700 €. HRB (registre de commerce) 9340 - Frankfurt am Main.  
3, boulevard des Italiens – F-75113 Paris Cedex 02, France – Tél. : +33 1 73 05 73 05. [www.allianzgi.com](http://www.allianzgi.com)



**Votre Courtier**  
Votre meilleure  
Assurance